

**GUARD INDUSTRIE**

NET'GUARD

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification du produit : Nettoyant universel Bio.
Usage : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société : **GUARD INDUSTRIE**
77-81 rue des Sorins
93100 MONTREUIL
France
Tel : +33 (0)1.55.86.17.60
Fax : +33 (0)1.48.58.16.89

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
Risque spécifique : Réagit avec les oxydants

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants / Impuretés : Solution aqueuse de sels alcalins et surfactans anioniques et non-ioniques.

<u>Nom de la substance</u>	<u>Contenance</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° CE</u>	<u>Numéro index</u>	<u>Classification</u>
Pyrophosphate tetra potassique anhydre	5%<c< 10%	7320-34-5	230-735-7		Xi : R36
2-(2-butoxyéthoxy) éthanol	10%<c< 15%	112-34-5	203-961-6	603-096-00-8	Xi : R36

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- Inhalation : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Laver abondamment et immédiatement à l'eau pendant 20 minutes. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas d'irritation persistante consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche, pendant au moins 20 minutes, tout en étirant régulièrement les paupières vers le haut ; Consulter d'urgence un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Rincer la bouche et faire boire de l'eau. Ne pas faire vomir et conduire immédiatement chez le médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Non combustible
Risques spécifiques :
Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
Procédures spéciales : Le feu peut produire une épaisse fumée noire. En conséquence de la décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition à des substances produites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Méthodes de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Diluer les résidus et rincer.
Précaution pour l'environnement : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous sol et les soubassements.

**GUARD INDUSTRIE**

NET'GUARD

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s)

: Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

- Mesure(s) d'ordre technique

: L'équipement contaminé doit être lavé immédiatement à l'eau.

- Conseil(s) d'utilisation(s)

: Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.

Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié. Refermer soigneusement les sacs entamés.

Stockage

- Précaution(s)

: Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

- Mesure(s) d'ordre technique

: Sol imperméable formant cuvette de rétention nécessaire pour des volumes de stockage important.

- Condition(s) de stockage

: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.

Conserver dans l'emballage d'origine.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner

: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

- Type de matériaux à utiliser pour

l'emballage / conteneur

: De même nature que celui d'origine

- Matériaux d'emballage non adaptés

: Eviter les emballages métalliques non protégés.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle**Protection respiratoire**

: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans les conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. Dans le cas contraire, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

: Porter des gants en caoutchouc naturel ou néoprène.

Protection de la peau

: Vêtement de protection pour la peau à manches longues.

Protection des yeux

: Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.

Hygiène industrielle

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20°C

: Liquide

Couleur

: Jaune

Odeur

: Douce

pH

: 12,5

Point d'ébullition [°C]

: 100

Température de décomposition

: > 300°C

Densité

: 1.06 g/cm³

Solubilité dans l'eau [vol/vol]

: Totale

Point d'éclair

: Non applicable

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité

: Stable dans les conditions normales.

Matières à éviter

: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux

: CO₂, CO

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation

: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Contact avec la peau

: Irritation légère de la peau

Contact avec les yeux

: Irritation des yeux

Ingestion

: Irritation des muqueuses

Sensibilisation

: N'a pas d'effet sensibilisant.

Toxicité chronique

: Pas disponible

**GUARD INDUSTRIE**

NET'GUARD

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	: Non
Mobilité	: Complètement soluble dans l'eau.
Persistance et dégradabilité	: Facilement biodégradable.
Potentiel de bio-accumulation	: Non.
Effets sur l'environnement	: Peut être dangereux pour l'environnement. A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique. DL50/orale/rat = 2660 mg/kg.
Effets nocifs divers	
Potentiel de formation d'ozone photochimique	: Non
Potentiel de réchauffement global	: Non

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination	: Retraiter ou brûler dans un incinérateur approuvé. Eviter de déverser à l'égout. Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.
-----------------------	--

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Nom d'envoi exact	:
Classe de danger	:
Groupe d'emballage	: Non applicable.
Étiquettes ADR/RID	:
Code danger	:
Code de classification et dispositions spéciales	:
Instructions d'emballage	:

Voies maritimes (IMDG)

Nom d'envoi exact	:
Groupe d'emballage	: Non applicable.
N° FS	:
Étiquette(s) IMDG	:

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles	: Aucun.
Phrases R	: Aucune.
Phrases S	: S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. S36/37/39 Porter un vêtement de protection appropriée, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

16 AUTRES INFORMATIONS

Autres données	: Rubrique n° 2 : Phrase(s) : R36 Irritant pour les yeux.
----------------	---

Les informations contenues dans la présente fiche sont destinées à décrire le produit uniquement en termes d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux fins de le manipuler et de l'utiliser en toute sécurité.

Cette fiche complète la fiche technique mais ne la remplace pas.

Les renseignements communiqués reposent sur l'état de nos connaissances à la date du 09/10/07 et font référence au produit en l'état de livraison. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Fin du document